Contrat de vente (bulletin d'inscription)

Sortie N° 11/2024 : **Des rencontres de cerfs-volants à Berck sur mer jusqu'à l'Audomarois du 20 au 27 avril 2024.**

Sortie ouverte à tous les clubs de la FFACCC

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....
Nb.de personnes : .... Dont : .... adulte(s) et .... enfant(s) (*moins de 12 ans*) première sortie : Non □ Oui □
Adresse : ..... Code Postal : .....Ville : .....
Tél. fixe : | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | Portable : | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
Longueur C.C. : ..... Hauteur : ..... Poids :..... Double essieux : Oui □ Remorque : Oui □ Longueur : .....
Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail : E-mail : .....@.....
les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	Prix / Pers. En €	Nb	Montant
Forfait Stationnement camping-car (campings et aire de CC).	98,00€	1	98,00€
Forfait par adulte des autres prestations définies au programme.	169,00€		
Forfait par enfant des autres prestations définies au programme (attention les enfants de moins de 8 ans ne seront pas admis à la visite guidée de l'usine Arc International)	100,00€		
Rayer l'option non retenue TOTAL			€

Contrat de vente à retourner
IMPERATIVEMENT
au plus tard le 01 mars 2024
à Bernard Bruges
2499, route de Berck
62180 Rang du Fliers.
(cccnp62+sorties@gmail.com)

Nombre de cc minimum : 40
Nombre de cc maximum : 50.
Accueil à partir de 14h00

Renseignements
Chantal et Jean-Jacques David
06 70 51 21 54

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*) et les frais de branchement électrique pour raison médicale avec justificatif du médecin.

J'autorise la diffusion de ma photo sur les supports du Club : Oui ☐ Non ☐ ; Avez-vous des difficultés à vous déplacer ? : Oui ☐ Non ☐
Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musées et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Cependant selon la sortie, une organisation peut permettre de sortir votre chien pendant votre absence ou une tolérance pour les chiens portés peut être envisagée. Renseignez-vous auprès du responsable des sorties

Intolérances alimentaires : Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....
Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....
Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : .....

Je soussigné M ou Mme ..... agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 15 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, éditées dans la revue « L'Etape » dans les dernières pages, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : plus de 30 jours avant le départ 20€ par personne, de 30 à 21 jours 20% du montant total du contrat de vente, de 20 à 8 jours 50% du montant total du contrat de vente, de 7 à 2 jours 75% du montant total du contrat de vente, moins de 2 jours 100% du montant total du contrat de vente.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le .....
À .....
Signature de l'adhérent

Le .....
À .....
Signature du Club : Nom Prénom du signataire
(Retourner un double au participant)

Camping-Car Club Nord-Picardie CCCNP – *380 rue de l'Impératrice 62600 Berck sur mer*
Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en sous-préfecture de Montreuil sur Mer
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.
FFACCC **Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff**